

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**ABONNEMENT.**

Un an, 30 fr.  
Six mois, 18  
Trois mois, 10

**Poste :**

Un an, 35 fr.  
Six mois, 21  
Trois mois, 12

**On s'abonne :**  
A SAUMUR, chez tous les Libraires ;  
A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG, Rue Teitbout, 10.

**INSERTIONS.**

Annonces, la ligne, 30 c.  
Réclames, 75  
Faits divers, 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

**On s'abonne :**  
A PARIS, chez M. RAMIS-LAFITE, (Co, Place de la Bourse, 8.

SAUMUR, 26 Mars 1877.

## Chronique générale.

Les vacances parlementaires ont commencé samedi pour finir à la fin du mois d'avril.

Dans le courant du mois d'avril aura lieu la session des conseils généraux dont font partie un grand nombre de sénateurs et de députés.

La signature du protocole est ajournée, pour ne rien dire de plus. Cette complication, rapprochée des difficultés, peut être insurmontable, que rencontre la conclusion de la paix, fait éprouver une grande déception aux optimistes qui se sont toujours efforcés de croire à la paix. La tournure que prennent les affaires d'Orient est aujourd'hui l'objet de nombreux commentaires dans notre monde politique.

La Gazette de l'Allemagne du Nord est aujourd'hui particulièrement intéressante, car elle revient, avec une grande vigueur, sur la réalité des préparatifs militaires faits dans l'est de la France, et cite, parmi ces mesures, la formation des 4<sup>es</sup> bataillons d'infanterie et leur installation dans les places fortes, ainsi que les approvisionnements extraordinaires expédiés à Belfort, depuis quelques mois surtout.

Nous savons de source certaine que le gouvernement belge est vivement pressé en ce moment, par plusieurs représentants des puissances, de mettre un terme à l'abus que font du droit d'asile les réfugiés de la Commune.

On commente beaucoup les termes nets et précis dans lesquels un homme politique qui occupe en même temps une haute position dans la diplomatie, se serait exprimé samedi soir au sujet de la question d'Orient : « La question du protocole a vécu. La question du désarmement est la véritable question d'Orient du jour. L'Angleterre veut le désarmement simultané de la Russie et de la Turquie, la Russie le désarmement préalable de la Turquie, et la Turquie celui de la Russie. Chercher à ces trois forces une résultante pacifique, n'est certes pas dans les moyens de la diplomatie européenne. »

Un diplomate écrit de Constantinople à la Correspondance universelle :

« Tâchez de savoir ce qui se passe dans la Bessarabie plutôt que ce qui se passe en Angleterre. A Kischineff, nous avons des faits ; à Londres, des paroles et du papier. »

Depuis 18 mois qu'elle travaille, la diplomatie n'a rien obtenu, et voilà que tout-à-coup elle aurait résolu la question, lorsque tout le monde conserve sa position. Le croira qui voudra.

On nous assure de Constantinople que le document à établir en vue d'un accord entre l'Angleterre et la Russie, ne revêtirait ni la forme d'un protocole, ni d'une déclaration, mais celle d'une note collective, que les grandes puissances adresseraient à la Porte, lui recommandant l'exécution des réformes.

Le général Ignatieff, avant de quitter Paris, vendredi soir, a reçu une dépêche de son gouvernement l'invitant à presser son retour à Saint-Petersbourg.

M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon a envoyé à Lyon 30,000 fr. pour les ouvriers sans

travail. Cette somme a été versée à MM. les curés des différentes paroisses de Lyon qui ont été chargés de la distribuer suivant un tableau de répartition dressé par une commission instituée par l'archevêque.

Deux princes de la famille d'Orléans viennent d'adresser à la préfecture du Rhône une somme destinée à être versée à la souscription en faveur des ouvriers lyonnais.

On sait qu'il est de tradition dans la famille de Louis-Philippe de venir en aide à l'infortune.

Dans un relevé général du chiffre de tirage des journaux de Paris en février et en mars, on remarque que le Petit Caporal, journal bonapartiste, qui a tiré en février 42,848 exemplaires, a subitement élevé son tirage du 1<sup>er</sup> au 20 mars à 20,476 numéros, ce qui donne une augmentation de 7,628 pour 20 jours.

A l'exception du Petit Journal et du Rappel, les journaux républicains sont en baisse. Les feuilles légitimistes ont aussi sensiblement augmenté leur tirage.

L'estampille du colportage vient d'être refusée par le préfet du Loiret à un dessin enluminé, destiné à être vendu dans les campagnes seulement, et qui représentait la République ornée du bonnet rouge.

Un instituteur laïque, radical exalté, vient d'être arrêté dans une commune du département du Jura, sous la prévention d'attentats à la pudeur commis sur des enfants confiés à sa garde.

### SITUATION ACTUELLE DE L'AUMONERIE MILITAIRE.

On se rappelle que, dans le cours de la discussion du budget, la Chambre des députés avait supprimé en totalité le crédit affecté à l'aumônerie militaire.

A la fin de décembre de la même année, le Sénat ayant rétabli une partie de ce crédit, le public, peu au courant des détails de cette affaire, s'est imaginé trop généralement que l'aumônerie, égorgée radicalement sur l'autel du budget par la Chambre des députés, avait été rendue à la vie par le Sénat, dans l'intégrité de sa condition première.

C'est une grave erreur, sur laquelle il est bon que les contribuables et les familles catholiques sachent à quoi s'en tenir.

Quelques mots suffiront.

Le crédit primitif total supprimé par la Chambre était de 372,000 francs pour 69 aumôniers titulaires et 230 aumôniers auxiliaires (France et Algérie).

L'aumônier titulaire (c'est-à-dire le prêtre n'ayant aucun titre ni émoluments que ceux d'aumônier militaire) recevait 2,000 fr. de solde, 300 fr. pour les frais de culte et, selon les cas, une indemnité de logement établie sur le même pied que pour MM. les capitaines de la troupe.

L'aumônier auxiliaire (c'est-à-dire le prêtre ayant déjà, sous un titre quelconque, une situation rétribuée dans son diocèse, et chargé d'un office moins important que l'aumônier titulaire) recevait 1,000 fr. de solde et 300 fr. pour frais de culte.

Or, le Sénat, en faisant des efforts très-louables d'ailleurs, devant la mauvaise volonté radicale de la Chambre, pour conserver, au moins en principe, l'aumônerie, a commencé par réduire le crédit primitif de 372,000 fr. à 403,000 fr., et pour cela, ont été sacrifiés 100 aumôniers auxiliaires complètement supprimés, et 58 aumôniers titulaires, brusquement réduits à la condition d'auxiliaires, sans égard aux charges (loyers, mobiliers, fondation et entretien d'œuvres militaires) qu'ils avaient assumées en raison même de leurs fonctions.

Et la Chambre des députés, trouvant encore trop élevé ce crédit de 403,000 fr., en a retranché une quarantaine de mille francs affectés aux frais du culte, ne ratifiant, en dernière analyse, qu'un crédit de 64,000 fr. pour 11 titulaires et 130 auxiliaires ; ce qui promet à ces derniers un chiffre d'émolu-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### UNE PIÈCE DE MONNAIE ALLEMANDE.

Il était six heures du matin. Les volets d'une boutique d'épicerie située rue du Port, à Dunkerque, s'ouvrirent bruyamment, et une grosse fille aux joues roses montra sa figure réjouie émergeant des profondeurs sombres où l'œil percevait vaguement le scintillement des balances de cuivre. Au moment où elle se penchait au dehors pour voir s'il n'y avait pas déjà dans la rue quelqu'un à qui parler, une voix irritée l'interpella d'une fenêtre de l'entre-sol :

— Fidélia ! s'écria-t-elle ! vous allez encore bavarder avec les voisines, n'est-ce pas ? C'est comme cela ; rien ne se fait, ici, avec des gens qui ne pensent qu'à causer et à courir.

Fidélia n'avait point regardé en l'air pour voir à qui elle avait affaire ; elle ne le savait que trop. Elle était rentrée aussi vite que si elle eût été poursuivie, et on la vit bientôt reparaitre, un torchon et une éponge à la main, travaillant avec activité à

rendre claires comme du cristal les vitres de la devanture. Puis elle frotta, essuya, épousseta le comptoir, balaya le devant de la porte, et finit par prendre une tête de loup pour enlever la poussière de l'enseigne, où on lisait en grandes lettres jaunes sur fond chocolat : VERNIPPEN, MARCHAND ÉPICIER.

Pendant ce temps-là, on avait pu voir d'abord à la fenêtre de l'entre-sol une tête, coiffée d'un bonnet où s'échappaient des papillottes de papier, se tourner à droite et à gauche et scruter d'un œil indigné toute la longueur de la rue ; puis, cette tête s'étant retirée, une main avait abaissé la fenêtre à guillotine, et tout avait disparu.

Il s'était écoulé ensuite un petit quart d'heure, le temps de faire sortir des boucles grises des papillottes de papier et de remplacer le bonnet de nuit par un édifice de dentelles et de rubans verts, et l'on avait entendu un pas descendre l'escalier ; enfin M<sup>me</sup> Vernippen avait fait son entrée dans la boutique.

— Il n'est pas rentré, Fidélia ? demanda-t-elle à la servante, qui frottait de tout son cœur sans oser la regarder, et qui répondit :

— Non, Madame ; en ajoutant à part soi : — Ah ! voilà donc pourquoi elle est de si mauvaise humeur ce matin.

— Pas rentré ! je m'en doutais bien. Pas rentré ! A son âge, découcher, passer la nuit à l'étranger,

négliger sa maison, son commerce, abandonner sa femme...

— Eh ! bonjour, ma petite femme ! Comment cela va-t-il ce matin ? cria à son oreille une voix réjouie. Tu vois, je ne suis pas perdu. On n'a jamais voulu me laisser partir hier soir ; mais ce matin, avant le jour, je me suis mis en route, et me voilà arrivé juste pour l'ouverture de la boutique. Je ne suis pas en retard, hein ? Je parie que tu n'as encore rien vendu ?

— Une belle question pour un homme qui s'inquiète si peu de sa maison ! Non, je n'ai rien vendu ce matin, ni hier soir, quoique j'aie refusé, pour garder la maison, l'invitation de M<sup>me</sup> Vancoubeil, qui avait ses nièces chez elle. On devait jouer au loto et manger des couques. Et je suis resté ici et pour rien, encore, pendant qu'il y avait des gens qui se gobegeaient.

— Oh ! pour se goberger, c'est la vérité ; et même, si j'avais pu, je l'aurais apporté quelque chose du dessert. Que veux-tu ! chacun son tour. Au prochain enfant, tu seras marraine, et il y aura un baptême tout pareil.

M<sup>me</sup> Vernippen ne paraissait pas du tout consolée par cette lointaine perspective ; elle ne pardonnait pas à M. Vernippen d'avoir fait un voyage, au bout de vingt-cinq ans de ménage.

C'était pourtant bien simple qu'il fût allé à Furnes pour être parrain de l'enfant de son propre

neveu, et il n'y avait mis que juste vingt-quatre heures ; mais c'était encore trop pour M<sup>me</sup> Vernippen.

— Il faut que je te rende mes comptes, lui dit-il en s'approchant de la boîte vitrée où elle venait de s'enfermer pour la journée avec son chat et son tricot.

Il tira sa bourse et vida sa monnaie sur la table.

— Voilà : j'ai dépensé tant pour la voiture, tant pour le bedeau, les sonneurs, le sacristain, les enfants de chœur, tant pour le curé, tant pour les dragées ; cela fait quatre-vingt-trois francs. J'avais emporté cent francs, il doit m'en rester dix-sept. Compte toi-même.

— C'est bien cher, grommela M<sup>me</sup> Vernippen en comptant la monnaie. Enfin, il n'y a rien à dire. Cinq et trois font huit, et deux font dix, et cinq font quinze... Qu'est-ce que c'est que cela ?

Cette question fut faite d'un tel ton que M. Vernippen se précipita tout effaré vers l'objet que sa femme tenait entre l'index et le pouce.

— Cela ? mais c'est une pièce de quarante sous... de deux francs, je veux dire.

— Cela, Monsieur, cela ne vaut rien du tout ; c'est de la fausse monnaie ! Vous vous êtes laissé voler, Monsieur, et c'est comme cela qu'on arrive à faire faillite et à finir à l'hôpital !

La conclusion ne paraissait pas très-figoureuse à M. Vernippen, mais le fait lui-même n'était pas

ments, non encore déterminé, mais qui ne saurait dépasser ni même atteindre 300 fr.

En regard de cette situation, les journaux anglais nous apprennent que le budget de l'aumônerie catholique dans l'armée de la protestante Angleterre, armée qui compte au plus 490,000 hommes avec la milice, a été porté, pour l'exercice 1876-1877, à 1,268,500 fr.; et qu'en surplus de ce chiffre, l'Angleterre vient de voter 214,325 fr. en faveur de l'aumônerie catholique dans l'Inde. De sorte que c'est en présence d'un budget voté au chiffre total de 1,482,875 fr. pour l'aumônerie catholique d'Angleterre, qu'il faut placer le budget voté au chiffre de 61,000 fr. pour l'aumônerie militaire de toute l'armée française (France-Algérie).

Tel est l'état de choses qui a motivé la circulaire suivante du Comité catholique de Versailles, en faveur des nombreuses troupes campées dans le département de Seine-et-Oise :

#### COMITÉ CATHOLIQUE DE VERSAILLES.

Monsieur,

Le budget de 1876 allouait les crédits nécessaires pour le traitement de 69 aumôniers titulaires et de 230 aumôniers auxiliaires dans l'armée française.

Les crédits votés pour 1877 ont été réduits à une somme absolument insuffisante. Ils ne répondent plus qu'au traitement de 41 aumôniers titulaires et de 130 aumôniers auxiliaires, réduisant de près de moitié le modeste traitement de 400 fr. accordé à ces derniers.

Aucune allocation n'est prévue pour les frais du culte.

Cinq des aumôniers titulaires et deux des aumôniers auxiliaires affectés au service religieux des troupes si nombreuses, casernées ou campées dans le département de Seine-et-Oise, n'ont plus aucun traitement.

Ils sont cependant maintenus dans leur service et pourront en remplir tous les devoirs avec les mêmes facilités que dans le passé, mais à titre absolument gratuit vis-à-vis de l'Etat.

C'est une nouvelle charge qui s'impose aux catholiques, et pour maintenir le service dans les conditions premières, il faut trouver une somme de 43,500 fr.

Nous saurons être à la hauteur des devoirs que nous créent et que nous créeront chaque jour, on peut le craindre, les difficultés des temps que nous traversons.

Il ne nous est pas permis de laisser affaiblir la portée de la loi et l'efficacité de l'institution de l'aumônerie militaire; cela nous est possible en fournissant à nos prêtres et à nos religieux le modeste traitement qui leur est enlevé.

Il ne faut pas que, par notre manque de générosité, les jeunes soldats de la France soient privés, dans notre diocèse, de ces secours religieux qui ne manquent à aucun soldat dans aucun pays civilisé.

Les pères, les mères de famille seront avec nous, puisqu'il s'agit de sauvegarder la foi et la moralité de leurs enfants; Qui d'entre eux n'écouterait notre appel, sanctionné par l'approbation et la bénédiction que Mon-

seigneur de Versailles daigne lui accorder? Pour le Comité.

Le président, H. DE FÉRUSSAC.

Nous apprenons que, dans Maine-et-Loire, les aumôniers auxiliaires de Chollet et de Fontevault ont été supprimées. L'aumônerie titulaire de Saumur est devenue auxiliaire. UN PÈRE DE FAMILLE.

### Etranger.

Berlin, le 24 mars.

Des pourparlers relatifs à une entrevue des trois empereurs à Varsovie ont été repris, et dans nos cercles officiels on affirme d'ores et déjà que cette entrevue aurait été fixée au 14 avril.

Odessa, le 24 mars.

Dans nos cercles diplomatiques, on assure que si l'Angleterre refusait définitivement le protocole, le czar lancerait une proclamation au pays.

Constantinople, le 24 mars.

Le décret qui bannissait l'ex-grand-vizir Mahmoud-Neddin vient d'être levé. Il est autorisé à séjourner à distance d'un circuit de 20 milles autour de Constantinople. Le beau-frère du sultan appuie vivement le rappel de Mahmoud.

La Monténégro et les comités Slaves.

Le comité de bienfaisance de Moscou a décidé que, dans le cas où les hostilités viendraient de nouveau à éclater entre la Turquie et le Monténégro, on viendrait en aide à cette principauté dans toute la mesure du possible. On a résolu en même temps de faire parvenir immédiatement à M. Louin, consul général de Russie à Raguse, une somme de 20,000 roubles pour faire face éventuellement aux premiers besoins.

### Chronique militaire.

DU DANGER DE RÉDUIRE LA DURÉE DU SERVICE MILITAIRE.

La loi de 1871 sur le recrutement de l'armée, à peine en vigueur, ne reçoit plus déjà son exécution entière et absolue, puisque, contrairement à son esprit et à ses prescriptions, la classe de 1871 n'a pu faire que trois et dix mois de service actif, au lieu des cinq ans reconnus nécessaires. Elle est attaquée, en outre, devant l'Assemblée législative, par des propositions tendant à modifier la durée du temps de service pour la ramener à trois ans.

Nous avons trop de confiance dans la sagesse de l'Assemblée pour croire qu'elle consente à renverser une des bases fondamentales de la loi militaire; mais la discussion, nous le craignons, jettera le doute et l'incertitude sur la valeur de nos institu-

tions nouvelles, à peine entrées dans la période de l'exécution.

Un point est hors de contestation, c'est que nous avons été vaincus, faute d'une armée suffisante.

Nous devons, en conséquence, consacrer tous nos efforts à créer cette armée, non dans un but offensif, mais afin de rendre respectée et de mettre à l'abri de toute agression la France telle qu'elle reste aujourd'hui après nos désastres.

On a souvent parlé, même avec une exagération regrettable, du manque de discipline auquel on imputait en grande partie la cause de nos défaites. Nous croyons cette assertion peu justifiée, mais nous supposons tout le monde rallié à ce principe indiscutable, que la discipline constitue la base la plus solide d'une armée.

Pour obtenir une discipline parfaite, il faut qu'un soldat ait complété : 1° son instruction; 2° son éducation militaire. Le Français d'une intelligence moyenne saisit vite et bien; il a promptement acquis cette instruction militaire commençant à l'école du soldat, finissant à l'école d'escadron ou de bataillon, et comprenant l'entretien de ses armes et de ses effets.

Au bout de trois ans, suivant l'arme, infanterie, cavalerie ou artillerie, le plus intelligent est dégrossi; il est soldat en tant qu'instruction.

Son éducation militaire, au contraire, est beaucoup plus lente. Par éducation militaire, nous entendons la subordination complète de sa volonté à celle de son supérieur, l'abnégation de son libre arbitre lui faisant accepter les ordres les moins justifiés en apparence. Nous y joignons sa confiance dans ses chefs, l'amour du métier, la crainte de manquer à ses devoirs, crainte assez forte pour dominer le sentiment de la conservation et seule capable d'inspirer le mépris de la mort. Enfin nous voulons lui voir le noble orgueil rendant le soldat fier de son uniforme et faisant pour lui de son régiment une nouvelle famille. Tel est l'ensemble nécessaire pour constituer l'éducation militaire, fort longue à donner aux soldats français. En effet, il est guerrier, mais non pas militaire; actif, mais quelque peu insubordonné; intelligent, mais raisonneur. Il a, en un mot, tous les défauts de ses qualités.

La discipline, secondée par la sollicitude des chefs, arrive à un complet résultat, mais avec l'aide du temps.

Ce temps nécessaire, nous l'estimons au minimum à trois ans. Nous pensons donc, avec les législateurs de 1872, que ce n'est qu'à l'expiration des cinq ans que l'on peut libérer le soldat, afin de lui laisser rendre des services réels à l'armée pendant deux années.

Pendant cette dernière période, il sera un soldat accompli, à une condition; celle de le tenir constamment occupé et de lui accorder de très-rare et très-courtes permissions. L'expérience a en effet démontré qu'il perd en grande partie, dans sa famille et dans les habitudes de la vie civile, ses principes de discipline qui lui ont été inculqués avec tant de peine.

L'instruction et l'éducation militaire sont

les fruits de l'application constante et suivie d'un système régulier. Pour se mettre en garde contre les idées nouvelles, il suffit de rappeler que, pour maintenir les résultats acquis au prix de tant de soins, il faut recommencer à nouveau le travail chaque année. Le moindre laisser-aller, la plus petite détente, peuvent remettre en question la valeur de tout l'organisme.

L'avancement de l'armée s'obtiendra, à la condition d'utiliser toutes les activités intellectuelles et physiques des hommes pendant une longue période. Cinq ans sont à peine suffisants pour donner à l'armée des soldats solides et instruits; nous ne nous laisserons pas de répéter cette utile vérité.

Les partisans de la durée du service de trois ans puisent leur argument principal dans le système prussien. Tout d'abord, dans l'armée allemande, le service dans les armes spéciales dure quatre ans, l'infanterie seule reste trois ans sous les drapeaux.

Mais la comparaison entre les deux peuples, Français et Allemands, ne peut s'établir d'une manière absolue.

Gardons-nous de cette erreur et rapportons-nous à cette distinction entre l'instruction et l'éducation militaire. Chez l'Allemand, l'instruction est plus lente que chez le Français; il n'est réellement soldat que vers la fin de la troisième année; mais, en revanche, son éducation, point essentiel à nos yeux, est bien plus rapide. Il est presque tout discipliné lorsque la loi l'appelle sous les armes, et il reste discipliné toute sa vie.

Son intelligence est moins prompte, mais sa nature est plus grossière; il est moins ardent, mais infiniment plus soumis, et par suite plus instinctivement militaire.

Les trois ans que réclame de lui se passent par suite suffisants pour en faire un soldat.

A chaque peuple, sa nature; à chaque race, son génie.

Ne cherchons pas de nouveau à modifier nos institutions avant d'avoir fait la saine expérience de leur fonctionnement.

Nous savons que le meilleur soldat français s'obtient seulement après une longue période de temps nécessaire pour le rompre aux habitudes de la vie militaire, serait-il patriotique de chercher à diminuer cette période?

(Bulletin de la réunion des officiers.)

Les trois amendements suivants ont été présentés à la Chambre des députés.

L'ARMÉE TERRITORIALE.

Amendement présenté par le prince de Léon :

« Augmentation de 1,000,000 de fr. destinés à une indemnité de 200 fr. pour première mise de fonds aux officiers nommés dans l'armée territoriale. »

LA GENDARMERIE.

Amendement de M. de Valfons : « La solde des officiers de toute arme de la gendarmerie (gendarmerie départementale, gendarmerie d'Afrique, garde républi-

nable. La pièce n'était pas une pièce de deux francs; ce n'était pas précisément de la fausse monnaie, mais c'était une monnaie allemande d'un métal douteux et d'une valeur tout aussi douteuse. Quelque marchand la lui avait donnée à Furnes, peut-être sans y faire attention, comme il le dit à M<sup>me</sup> Vernippen; mais elle ne voulut rien entendre.

— Sans y faire attention! croyez cela! On vole son prochain sans y faire attention! J'aurais bien voulu qu'on la lui eût offerte, sa fausse monnaie, pour voir s'il l'aurait prise sans faire attention! Encore, si c'était ici, on pourrait se rappeler chez qui on a changé un billet ou une grosse pièce, et aller réclamer; mais à l'étranger! S'en aller en Belgique pour se faire voler, comme si l'on n'avait pas assez d'occasions d'être volé sans sortir de chez soi! Joli voyage, ma parole!

Comme M. Vernippen n'avait rien à répondre et que l'air du matin lui avait ouvert l'appétit, il s'en alla prendre son café au lait; ensuite il attendit en servant les clients que la mauvaise humeur de sa femme fût passé.

Mais c'était une mauvaise humeur tenace. M<sup>me</sup> Vernippen était sans doute une honnête femme, qui n'aurait pas pris un sou à son prochain et qui n'aurait pas ajouté un centime dans une addition; mais elle ne se rappelait déjà plus qu'elle avait traité de voleur le Belge inconnu de qui provenait la pièce

allemande, et elle était toute prête à la passer, selon son expression, au premier acheteur inattentif.

Puisqu'on la lui avait donnée, après tout, il fallait bien qu'elle s'en débarrassât!

Par malheur, tous ses acheteurs, ce matin-là, ou du moins tous ceux à qui elle rendit de la monnaie, furent de ces gens méticuleux qui regardent chaque pièce à son tour et veulent se rendre compte de tout. Elle les connaissait et ne risqua point la pièce allemande.

Vers midi, un vieux bonhomme se présenta. Il marchait d'un pas un peu incertain, s'appuyait d'une main sur une canne, et de l'autre tenait en laisse un beau caniche blanc qui se retournait à chaque instant pour voir ce que faisait son maître.

Ce n'était pas le maître qui conduisait le chien, mais le chien qui servait de guide au vieillard; celui-ci était aveugle.

Ce n'était point un mendiant; il était proprement mis, avait un ruban rouge à sa boutonnière, et ses cheveux blancs bien peignés témoignaient des soins d'une femme.

Il entra en tâtant le seuil de son pied et de son bâton, et Fidèle se hâta de l'installer sur une chaise, pendant que M. Vernippen venait lui donner une poignée de main.

— Comment va la santé, père Rosendaël? Et Conducteur? toujours bon chien, n'est-ce pas? Et

Catherine a-t-elle toujours de l'ouvrage? Qu'est-ce qu'il vous faut aujourd'hui?

— Deux sous de café et une livre de sucre, s'il vous plaît, monsieur Vernippen, répondit l'aveugle. La santé va bien, merci, et Catherine ne manque pas d'ouvrage; c'est dommage que ça soit si peu payé. Il ne faut pas se plaindre, pourtant, puisque nous ne manquons de rien. Vous êtes là, madame Vernippen? Votre serviteur. Tenez, voilà une pièce de cinq francs; prenez ce que je vous dois, s'il vous plaît.

Pendant que M. Vernippen pesait, enveloppait, ficelait avec désinvolture le sucre et le café du père Rosendaël, M<sup>me</sup> Vernippen était fort perplexe. Quelle bonne occasion de se débarrasser de la pièce allemande! elle était juste de la taille d'une pièce de deux francs, et certes le père Rosendaël la recevrait de confiance. Oui, mais... tromper un aveugle!... Bah! pensait-elle, il la passera à un autre, et cela ne lui fera pas grand tort. Il n'est pas déjà si pauvre, le vieux militaire; il a la rente de sa croix, et sa petite-fille gagne gros à raccommoder de la dentelle; ça se paye très-cher, cet ouvrage-là...

M<sup>me</sup> Vernippen n'a pas le temps de prolonger ses réflexions; les paquets sont ficelés et livrés, ils disparaissent dans les poches du père Rosendaël, qui se lève pour s'en aller: il faut rendre la monnaie... Voilà la monnaie rendue.

L'aveugle remercie, salue, appelle Conducteur qui s'était couché en rond sur le plancher, et s'en va avec lui.

D'autres clients arrivent; la vente est considérable, et le tiroir se remplit de pièces et de sous; de plus, trois ou quatre commères apportent les histoires les plus réjouissantes et les mieux dites pour égayer M<sup>me</sup> Vernippen. Tout est inutile. M<sup>me</sup> Vernippen est encore plus sombre que le matin et son mari se demande avec inquiétude quand cela finira.

Cela ne finira pas de sitôt; laissez-la donc essayer en vain de soulever le poids qu'elle vient de mettre sur sa conscience, et par conséquent sur sa santé, et suivons l'aveugle.

(La suite au prochain numéro.)

Les nombreux lecteurs des *Bons Romans* apprendront avec plaisir qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril, cette publication populaire, qui compte déjà dix-sept années d'existence, paraîtra deux fois par semaine, les lundis et vendredis. Chaque numéro, dont le prix n'est que de cinq centimes, contient trois romans de nos auteurs les plus célèbres et les plus gravures exécutées par les premiers artistes. Les *Bons Romans* chez tous les libraires et marchands de journaux.

sera réglée d'après le tarif adopté le 31 janvier 1877 pour les armes spéciales. Cette disposition ne s'appliquera pas aux officiers de gendarmerie qui jouissent actuellement d'un traitement supérieur, lequel leur sera maintenu sans changement jusqu'à leur remplacement. »

#### LES SOLDATS BLESSÉS.

Amendement de MM. Dréolle, Mitchell, Prax-Paris, Murat, de Valon :

« Art. 1<sup>er</sup>. Secours à d'anciens militaires, à des veuves ou orphelins privés de moyens d'existence. Elever le crédit à 4,500,000 fr. »

« Art. 2. Gratifications de réforme renouvelables à des militaires blessés ou devenus infirmes dans des circonstances de guerre, ou de service commandé, et n'ayant pas droit à la pension de retraite. Elever le crédit à 2,200,000 fr. »

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### THÉÂTRE DE SAUMUR.

Une indisposition d'artiste oblige la direction à changer et le jour et le spectacle qui était annoncé pour ce soir lundi.

La représentation est remise à demain mardi et sera composée de LARA, opéra-comique en 3 actes et 6 tableaux.

Nous recommandons aux amateurs de bonne musique cette représentation. Lara renferme de très-belles choses. C'est la dernière partition d'aimé Maillart, à qui nous devons les *Dragons de Villars*. L'auteur s'y montre tout entier avec les brillantes qualités scéniques qui ont établi sa réputation.

Lara, encore inconnue à Saumur, vient d'être jouée deux fois de suite à Angers, samedi et hier soir.

Toutes les rivières sont en crue ; jusqu'ici c'est le bassin de la Seine qui serait le plus menacé d'inondations ; les mesures sont prises par l'autorité sur tout le cours de la Seine, de la Meuse de la Marne.

La crue de la Loire est arrêtée quant à présent. Son maximum a été observé hier et a atteint 3<sup>m</sup> 70. Aujourd'hui, à midi il y avait 40 centimètres de baisse.

Depuis trois jours, le baromètre se tient avec une persistance extraordinaire au-dessous de grande pluie. Hier, toute la journée, le temps a été très-mauvais. Malgré les averses et la tempête, les enfants accompagnés de leurs parents se sont portés en foule à l'assemblée des Récollets.

M. le ministre de la guerre vient, dit-on, de prendre une décision assez importante, au sujet de l'Exposition hippique, dont l'ouverture va avoir lieu dans quelques jours au Palais de l'Industrie.

Le ministre ne voulant pas que des officiers français s'exposent à subir les mauvaises humeurs d'un public autorisé, par l'achat d'un billet d'entrée, à manifester son opinion bonne ou mauvaise, a interdit au Palais de l'Industrie les carrousels des élèves de Saint-Cyr et de Saumur.

C'est une des grandes attractions de l'Exposition hippique qui se trouve ainsi supprimée.

#### ÉCOLES CONGRÉGANISTES ET LAÏQUES.

En dépit des efforts de la plupart des municipalités de nos jours, l'enseignement primaire laïque bat partout en retraite devant les congréganistes.

Les villes les plus importantes de France, nous apprend le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, Lille, Rennes, Angers, Moulins, Bourg, Rouen, Le Havre, Aix, Arles, Quimper, Valenciennes, possèdent plus d'écoles congréganistes que de laïques. Et non-seulement les congrégations ont la majorité quant au nombre des écoles, mais on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'elles ont aussi une majorité formidable quant au nombre des élèves.

À Marseille, le chiffre des écoles laïques balance à peine celui des écoles congréganistes. Sortez de la ville, prenez la banlieue : les congréganistes reprennent un avantage énorme. Il en est de même de Lyon-campagne, de Bordeaux-campagne.

Les départements les mieux partagés sont : Meuse, Rhône (malgré Lyon), Ille-et-Vilaine, Allier, Ain, Seine-Inférieure (malgré Rouen), Maine-et-Loire tient le premier rang.

Voici, toujours d'après le *XIX<sup>e</sup> Siècle*, le nombre des écoles laïques et congréganistes dans chacun des arrondissements de Maine-et-Loire :

Arrondissement d'Angers. — 406 écoles congréganistes, 32 laïques.

Arrondissement de Saumur. — 59 écoles congréganistes, 18 laïques.

Arrondissement de Baugé. — 54 écoles congréganistes, 14 laïques.

Arrondissement de Cholet. — 75 écoles congréganistes, 15 laïques.

Arrondissement de Segré. — 59 écoles congréganistes, 9 laïques.

Total : 350 écoles congréganistes, 90 laïques.

M. Francisque Sarcey constate que cette supériorité des écoles congréganistes sur les laïques existe à l'Est comme à l'Ouest, au Nord comme au Centre et au Midi. Mais, fait digne de remarque, dit-il, la Bretagne possède proportionnellement moins d'écoles congréganistes que les autres provinces.

Nous laissons, bien entendu, la responsabilité de tous ces chiffres au *XIX<sup>e</sup> Siècle*.

La nommée Joséphine Gavard, ménagère et cultivatrice à Chauvigné (Ille-et-Vilaine), apporta le 13 février au marché d'Autrain, arrondissement de Fougères, et vendit au sieur Lebreton une motte de beurre pesant 9 kilogrammes, dans laquelle se trouvaient 3 kilogrammes 500 grammes de pierres et de pommes de terre.

C'était un peu fort, vraiment, au prix où est le beurre ; aussi l'acheteur ne put avaler la chose sans se plaindre. Dans une de ses dernières audiences, le tribunal correctionnel de Fougères a condamné la femme Gavard à 15 jours d'emprisonnement, à la confiscation du beurre saisi, à la publication du jugement, par affiches et dans les journaux, à ses frais, plus aux dépens du procès.

Ceci prouve, quoi qu'en disent les malhonnêtes gens, que la tromperie et le vol ne sont pas un bon moyen pour faire fortune.

#### Publications de mariage.

Louis Guiocheau, employé aux magasins à fourrages (veuf), de Saumur, et Louise-Marie Driand, domestique, de Saint-Lambert-des-Lèves.

Henri-Ludovic Neau, sabotier, de Vihiers, et Louise Charruau, couturière, de Saumur.

René-Léon-Louis Jousselin, boulanger, de Saumur, et Victorie Canard, couturière, de Saint-Lambert-des-Lèves.

Amand-Michel Meunier, tailleur, de Saumur, et Amélie-Julie Bellet, couturière, même ville.

Joseph Jamin, serrurier, de Saumur, et Léontine-Félicité Daligault, lingère, même ville.

#### Faits divers.

##### L'ADOUCCISSEMENT DES MŒURS.

M. Jacob, chef de la police de sûreté, qui depuis quelque temps est trop surchargé de travail, vient de s'adjoindre un suppléant, commissaire de police de la ville de Paris.

Cette nouvelle, qui nous est donnée par la *Correspondance universelle*, ne nous surprend nullement, en présence des nombreux crimes qui ont lieu tous les jours, non-seulement à Paris, mais encore sur tous les points du territoire. Nos lecteurs peuvent, du reste, se faire une idée de l'espèce d'épidémie du crime qui sévit en ce moment, par la lecture des journaux. Et encore faut-il qu'ils sachent bien qu'ils ne publient pas le quart des faits de cette nature qui se produisent de tous côtés.

##### Une nouvelle femme coupée en morceaux.

On écrit de Marseille : Jeudi, à l'aube, des douaniers ont découvert près de Madrague, sur le rivage, deux paquets renfermant les morceaux d'un cadavre horriblement mutilé.

Cette fois, il n'en a pas été de même que dans l'affaire Billoir ; le corps a été immédiatement reconnu pour celui d'une marchande de fromages de la rue de la République. L'assassin avait pourtant pris la peine de défigurer sa victime, la tête avait été fracassée à coups de hache, et les larges sillons produits par cette arme terrible étaient destinés à empêcher toute constatation d'identité.

Cette femme avait une fille de 47 ans, qui tenait un magasin de mercerie voisin de la boutique de sa mère. On se trans-

porta immédiatement chez elle et on lui demanda où était sa mère. Elle répondit qu'elle était partie depuis deux jours pour Montpellier.

Cependant on savait que le garçon de boutique de la marchande de fromages avait été congédié et remplacé par un individu se disant neveu de la patronne. Or, le garçon étant repassé dans cette même journée où il avait reçu congé, aperçut la boutique fermée ; il entra alors chez la jeune fille et lui demanda si sa mère était malade. Celle-ci répondit que non et qu'elle venait même de lui porter à goûter. Pressée de questions à la suite de ces révélations, la jeune fille a sans doute paru troublée, car elle a été mise en état d'arrestation.

On suppose que la femme a été assassinée dans la nuit précédente, et que les assassins, ayant aperçu les douaniers, n'ont pas eu le temps de jeter les morceaux du cadavre à la mer.

#### Dernières Nouvelles.

##### ÉLECTION DE BORDEAUX.

A l'élection d'hier dimanche, M. Mie a obtenu 5,652 voix ; M. Steeg, 3,504 ; M. Chavauty, 2,335 ; M. Saugeon, 1,386 ; M. Castaing, 335.

Pour les articles non signés : P. GODET.

#### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

MARDI 27 mars.

### LARA

Opéra-Comique en 3 actes et 6 tableaux, paroles de MM. Cormon et Michel Carré, musique de A. MAILLART.

DISTRIBUTION : Lara, MM. Ballon. — Lambro, serviteur de Lara, Badiali. — Ezzelin, Martin. — Antonio, Laidet. — Le marquis, Leroy. — Fabio, Lecomte. — Camille, comtesse de Flor, M<sup>mes</sup> Barbois. — Kaled, jeune esclave arabe, Rita Lelong. — Dona Barbara, Angé. — Casilda, E. Simon. — Dames et seigneurs de la cour, paysans, paysannes, pirates, captives, gardes, etc.

Bureaux à 7 h 1/2 ; rideau à 8 h. S'adresser, pour la location, chez M<sup>me</sup> THUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

#### C<sup>ie</sup> DES TRAMWAYS

DE PARIS, SÈVRES, VERSAILLES ET EXTENSIONS.

Société anonyme constituée au Capital de trois millions de francs, suivant acte déposé chez M<sup>e</sup> LEGAY, notaire à Paris, et par délibérations des assemblées générales des 26 janvier et 26 février 1877.

##### ÉMISSION

de 6,000 obligations de 500 francs 6 0/0  
Intérêt annuel : 30 francs (1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet) ; remboursement au pair en 40 ans.

Le réseau est de 22 kilomètres, dont 15 actuellement en exploitation.

La C<sup>ie</sup> fait le service parlementaire et ceux de la Ville de Versailles et de Paris à Versailles. La traction mécanique va être appliquée sur sa ligne principale, qui, dès 1876, a donné une recette moyenne de 143 fr. 55 par journée de voiture, soit autant que les meilleurs tramways de la C<sup>ie</sup> des Omnibus.

PRIX D'ÉMISSION : 457 fr. 50  
(Jouissance du 1<sup>er</sup> janvier 1877.)

Payables : En souscrivant 57 50  
A la répartition 100 }  
Le 1<sup>er</sup> mai 1877 100 } 457.50  
Le 1<sup>er</sup> juillet — 100 }  
Le 1<sup>er</sup> sept. — 100 }

En tenant compte de la jouissance acquise (trois mois) et des termes de paiement, le placement ressort à 6.56 0/0 l'an environ, non compris la prime d'amortissement.

La Cote officielle sera immédiatement demandée.

##### Souscription publique :

Le Mercredi 28 Mars 1877  
A PARIS, au Comptoir général des chemins de fer, 27, Chaussée-d'Antin.

On peut souscrire dès à présent par lettre. Seront reçus, comme espèces, tous coupons à l'échéance d'avril ou valeurs négociables.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Le meilleur des spécifiques pour combattre avec succès RHUMES, CATARRHES, COQUELUCHES, est le *REVALESCIÈRE*, sirop de J. THIBON, dont l'efficacité est attestée par toutes les personnes qui en font usage. — Dépôt à Saumur, M. PERRDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermie les chairs des personnes affaiblies ou hémorrhagées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Certificat N<sup>o</sup> 89,214.

Orvaux, 15 avril 1875.

Depuis quatre ans que je fais usage de votre inestimable *Revalescière Du Barry*, je ne souffre plus des douleurs des reins qui m'avaient cruellement tourmenté durant grand nombre d'années. Je jouis, dans ma 93<sup>e</sup> année, du bien-être d'une santé parfaite.

J'ai l'honneur, etc. LEROY, curé.

Cure N<sup>o</sup> 45,270.

PHTHISIE. — M. Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Cure N<sup>o</sup> 74,442.

Courmes, par Vence (Alpes-Maritimes), juillet 1874.

Depuis que je fais usage de votre bienfaisante *Revalescière*, je ressens une nouvelle vigueur, la laryngite dont je souffre depuis deux ans tend à disparaître avec le malaise que j'éprouvais dans tous mes membres.

MEYFFRET, curé.

Cure N<sup>o</sup> 68,413.

M. Lacan père, de 7 ans de Paralyse des jambes, des bras et de la langue.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c. ; dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M<sup>me</sup> GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BISSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. ROUSSEAU, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup>, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 MARS 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % J. déce.	72	30		Soc. gén. de Crédit industriel et comm.	700			Canal de Suez, j. déce.	695		7 50
4 1/2 % J. sept.	102	15		Crédit Mobilier	187	50	25	Crédit Mobilier exp. j. juillet.	582	50	12 50
5 % J. nov.	107	30		Crédit Foncier d'Autriche	50			Société autrichienne j. janv.	460		5
Obligations du Trésor, t. payé.	493			Crédit Foncier d'Autriche	312	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	236			Est, j. déce.	640		2 50	Orléans	335		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	495			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	787	50	6 25	Paris-Lyon-Méditerranée	334	50	
1865, 4 %	514			Midi, j. déce.	428		10	Est	339	50	
1869, 3 %	383			Orléans, j. déce.	1090		2 50	Nord	333		
1871, 3 %	389			Ouest, j. déce.	700			Ouest	333		
1875, 4 %	501			Vendée, 250 fr. p. j. déce.	1388	75	1 25	Midi	375		
Banque de France, j. juillet.	9350			Compagnie parisienne du Gaz.	370		20	Doux-Charentes	182	50	
Comptoir d'escompte, j. août.	681	25		Société Immobilière, j. janv.				Vendée	543	75	
Crédit Agricole, 200 fr. p. j. juillet.	305			C. gén. Transatlantique, j. juillet.				Canal de Suez			
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	375										
Crédit Foncier, oct. 500 fr. 250 p.	593										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS  
GARE DE SAUMUR  
(Service d'hiver, 25 décembre)

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI	
1	8 heures
2	10 heures
3	12 heures
4	14 heures
5	16 heures
6	18 heures
7	20 heures
8	22 heures
9	24 heures
10	26 heures

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI	
1	8 heures
2	10 heures
3	12 heures
4	14 heures
5	16 heures
6	18 heures
7	20 heures
8	22 heures
9	24 heures
10	26 heures

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 10 heures.

# A LA GLANEUSE

51 et 53, rue Saint-Jean, 51 et 53  
SAUMUR

MERCERIE, RUBANS, PASSEMENTERIE  
MODES

Samedi 24 Mars

OUVERTURE DE DEUX NOUVEAUX MAGASINS

et mise en vente

DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

LES MAGASINS DE LA GLANEUSE VENDENT TOUT BON MARCHÉ, entièrement de confiance, et échangent ou remboursent toute marchandise ayant cessé de plaire.

Etude de M<sup>e</sup> COURTOIS, notaire  
aux Rosiers-sur-Loire.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

**UNE MAISON DE MAÎTRE**

Au bourg de Gennes-lès-Rosiers,

Dans une situation magnifique, avec remises, écurie, cour, vastes dépendances, jardins, sources d'eaux vives, cascades.

Cette maison est à proximité de la gare des Rosiers et peut convenir pour une maison de plaisance.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M<sup>e</sup> Courtois, notaire. (172)

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire  
à Saumur.

**A VENDRE**

**TERRAIN**

Au Pont-Fouillard,

Joignant l'établissement Pallu.

Vingt ares de superficie. — 25 mètres de façade. (173)

**SCIERIE MÉCANIQUE**

**DE PAS-DE-JEU**

(Deux-Sèvres).

Bâtimens d'exploitation, d'habitation, servitudes, 3 hectares de terrain joignant la gare, matériel complet, scies circulaires et à rubans, machine à vapeur, chevaux, voitures, charrettes, diables, etc.

Mise à prix : 20,000 fr.

Adjudication le 26 avril, sur les lieux, par M<sup>e</sup> GUIBERT, notaire à Oiron. (174)

Etude de M<sup>e</sup> TAHER, notaire à Vihiers  
(Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

**UNE TERRE**

**De 220 hectares**

Située près Vihiers,

D'un revenu de 3 fr. 50 p. 0/0, net d'impôts.

Pour traiter, s'adresser : soit à M<sup>e</sup> TAHER, notaire à Vihiers, soit à M. CHUPIN, expert à Beaupreau.

**A VENDRE**

**MAISON**

Située à Beaulieu, commune de Saumur.

Cette maison comprend quatre pièces à feu, greniers, cave avec pressoir, cour et jardin.

S'adresser à M. TASSIER, cantonnier-chef de la ville de Saumur, place Dupetit-Thouars. (88)

**A LOUER**

**Pour la Saint-Jean 1878.**

**UNE MAISON**

Située rue de Fenet, n° 58.

Cette maison, avec four et magasins pour boulangerie, peut être appropriée à toute espèce d'industrie. S'adresser à M. Frédéric LENOUX, place du Chardonnet. (153)

**A LOUER**

**PRÉSENTMENT.**

**APPARTEMENTS**

A la pension Saint-Joseph,

Rez-de-chaussée et premier étage. On prend des pensionnaires, si on le désire.

S'adresser à la Supérieure de l'Orphelinat. (81)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

Le greffe de la justice de paix du canton sud de Saumur est transféré Grand'Rue, 73. (144)

**OFFRE D'AGENCE**

Dans chaque commune de France, pour un article facile, pouvant rapporter 1,000 francs par an sans rien changer à ses habitudes. — S'adresser franco à M. SANGIARD, 14, rue Rambuteau, à Paris. Joindre un timbre pour recevoir franco instructions et prix-courants. (923)

**ED. BERNAU**

19, rue St-Georges, Paris.

Achat et vente de valeurs cotées ou non cotées. Encaissement, paiement de coupons français et étrangers.

Spécialité de coupons espagnols.

AVANCES.

Renseignements gratuits.

**RIELLANT**

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

**PAPIER WINSI**

Remède souverain pour la guérison rapide des irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Maux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

**PERLES W. GUYON**

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Maux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

**CAISSE SAUMUROISE**

**L. LE BRAS, BANQUIER**

18, Rue Beaupaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

DEMANDEZ PARTOUT

**L'EXPOSITION DE 1878 LES NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES**

Journal hebdomadaire. Paraissant en six langues : Français, Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Hollandais.

LE NUMÉRO : Paris 15 c. Départements 20 c.

ABONNEMENTS : Paris 12 fr. Départements 15 fr.

15, faubourg Montmartre, Paris.

Prix unique : 10 fr. par an. 15, faubourg Montmartre, Paris.

LA GAZETTE DU CLERGÉ. Le plus varié et le meilleur marché des journaux. 4 fr. par an en timbres. 15, faubourg Montmartre, Paris.

**Commission, Consignation, Représentation**

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madelaine) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les négociants, maisons meublées, pensions de famille, etc.

Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, détaillants, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations, exceptionnelles pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre.

**AMER PICO**

Tonique et Hygiénique Supérieur à tous autres connus. 1<sup>re</sup> médaille à toutes les Expositions. ON A PARIS, PROGRES à VIENNE. DANS TOUTES LES CAFÉS. Entrepôt général : la France et l'Étranger. BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARIENNE.